

Rapport de classement de réaction au feu ***n° 18349K***

Possesseur du rapport de classement

Trespa International B.V.
Wetering 20
6002 SM Weert
Pays-Bas

Introduction

Ce rapport de classement définit le classement attribué au produit 'METEON® FR' conformément aux procédures données dans la norme EN 13501-1:2007+A1:2009: Classement au feu des produits et éléments de construction – Partie 1: Classement à partir des données d'essais de réaction au feu.

Ce rapport de classement comprend 11 pages

1. DÉTAILS DU PRODUIT CLASSÉ

a) Nature et application d'utilisation finale

Le produit **METEON® FR** est défini comme un 'Stratifié compact haute pression (HPL)'.
Le classement est valable pour les applications d'utilisation finale suivantes :
Utilisé comme des panneaux/revêtements HPL pour des finitions de parois et de plafonds extérieurs (y compris des plafonds suspendus).

b) Description des produits testés

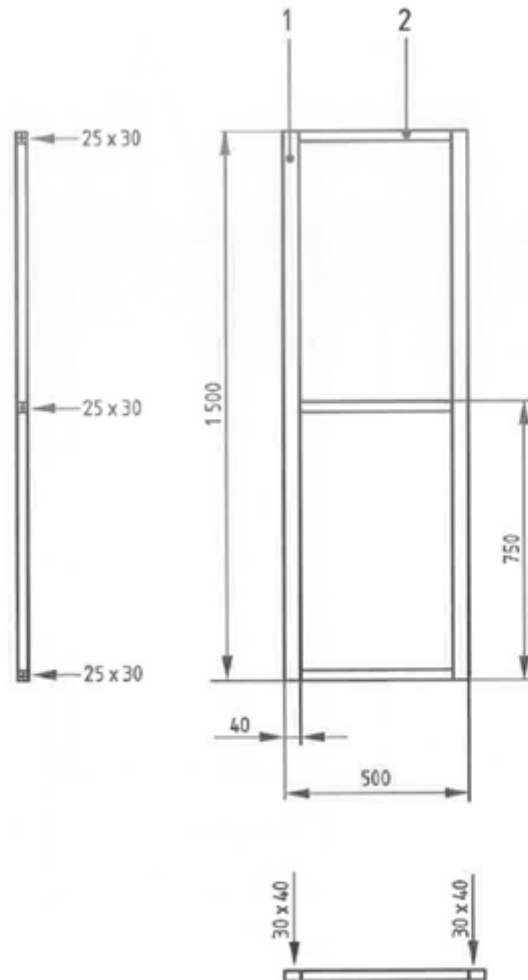
Cette description est basée sur l'information fournie par le commettant.

		Valeurs nominales	
METEON®			
Matériau	Stratifié compact haute pression (HPL) approprié pour des applications extérieures. Le matériau consiste en des fibres naturelles imprégnées d'une résine phénolique et revêtues à l'extérieur par une résine acrylique.		
Fabricant	Trespa International B.V.		
Fournisseur	Trespa International B.V.		
Type de produit	KRAFT		
Épaisseur totale (mm)	6,0		8,0
Masse volumique totale (kg/m ³)	1350		
Usage de retardateurs de flamme	Oui		
Quantité de retardateurs de flamme (%)	Information confidentielle		
Couleurs du revêtement	A12.1.8 (Passion Red)		
Charge organique du revêtement (g/m ²)	Information confidentielle		
Groupes de couleurs	UNI		

Valeurs nominales		
Montage et fixation		
EN ISO 11925-2	Les produits ont été soumis à l'essai en suspension. La face revêtue (avec couleur passion red) a été exposée à la flamme. Par type d'application de flamme, les premières trois échantillons ont été soumis à l'essai dans la direction longitudinale et les autres trois échantillons dans la direction transversale.	
EN 13823 (voir la Figure 3)		
<i>Fixation</i>	Les panneaux HPL ont été fixés mécaniquement aux lattes en bois non traité à l'aide de vis.	
<i>Lattes en bois</i>	Un châssis comme illustré dans les Figures 1 et 2, constitué de lattes en bois non traité, 30 mm x 40 mm pour les lattes verticales et 30 mm x 25 mm pour les lattes horizontales.	
<i>Lame d'air</i>	Une lame d'air d'une épaisseur de 30 mm résultant de la profondeur des lattes en bois fixées aux panneaux HPL.	
<i>Joints</i>	Un joint ouvert (8 ± 2 mm) vertical à 200 mm du coin intérieur et un joint ouvert (8 ± 2 mm) horizontal à 500 mm du dessous ont été réalisés dans les panneaux HPL.	
<i>Substrat</i>	Panneau de particules en bois (Euro classe D-s2,d0), non traité, selon l'EN 13238:2010	
<i>Épaisseur (mm)</i>	12 (*)	
<i>Masse volumique (kg/m³)</i>	712 (*)	
Isolation (comme décrit dans § B.2 de l'EN 438-7:2005)		
Matériau	Plaques d'isolant en laine minérale	
Fabricant	Rockwool Benelux BV	
Épaisseur (mm)	50	50 (*)
Masse volumique (kg/m ³)	40	46 (*)

(*) Valeurs vérifiées par le laboratoire.

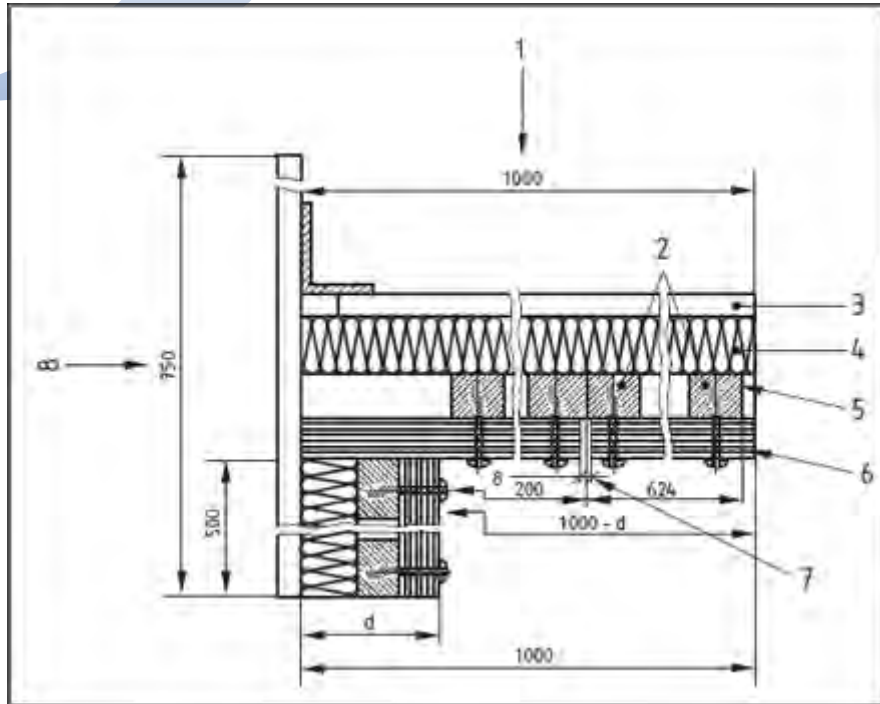
Dimensions in millimetres



Key

- 1 Vertical frame member 40 mm x 30 mm
- 2 Horizontal frame member 25 mm x 30 mm

Figure 1 : Châssis en bois pour des panneaux HPL, aile courte



- 1. aile longue
- 2. latte en bois
- 3. support
- 4. laine minérale
- 5. lame d'air 30 mm
- 6. produit
- 7 joint vertical
- 8. aile courte

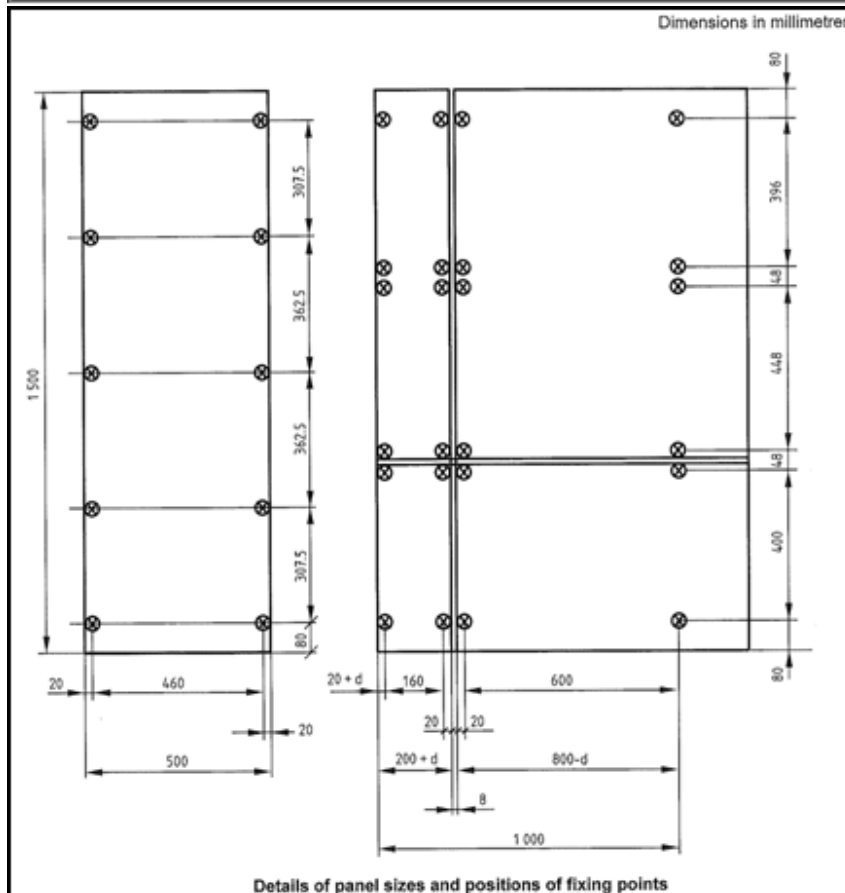


Figure 3 : Spécifications de montage pour l'EN 13823:2010+A1:2014 (*)

(*) Dessin pas à l'échelle

2. RAPPORTS D' ESSAI ET D'EXAP ET RÉSULTATS D' ESSAI EN APPUI DE CE CLASSEMENT

a) Rapports d'essai (et d'EXAP)

Nom du laboratoire	Nom du commettant	N° de réf. du rapport d'essai	Méthode d'essai
WFRGENT nv Gand, Belgique	Trespa International B.V. Weert, Pays-Bas	18394F : 10/04/2017 18349H : 10/04/2017	EN ISO 11925-2 (novembre 2010/AC:2011)
WFRGENT nv Gand, Belgique	Trespa International B.V. Weert, Pays-Bas	18349G : 10/04/2017 18349J : 10/04/2017	EN 13823 (juillet 2010+A1:2014)

b) Résultats d'essai

Méthode d'essai	Paramètre	Nombre d'essais	Résultats		Critères pour la Classe B-s1,d0		
			Paramètres continus Moyenne	Paramètres conformité	Paramètres continus	Paramètres conformité	
EN ISO 11925-2 (*) (1) 30 s application flamme: <u>Exposition à la surface</u> - face avant	F _s ≤ 150 mm	6	(-)	Oui	(-)	Oui	
	Inflammation papier filtre		(-)	Non	(-)	Non	
<u>Exposition du côté</u> - au centre, 1,5 mm derrière la surface	F _s ≤ 150 mm	6	(-)	Oui	(-)	Oui	
	Inflammation papier filtre		(-)	Non	(-)	Non	
(*) Le matériau n'a pas fondu et ne s'est pas retiré de la flamme pilote. (1) Basé sur les résultats du rapport d'essai n° 18349H – Type produit KRAFT, couleur A 12.1.8, ép. 8 mm.							
EN 13823 (2)	FIGRA _{0,2 MJ} (W/s)	3	79	(-)	≤ 120	(-)	
	FIGRA _{0,4 MJ} (W/s)		50	(-)	(-)	(-)	
	LFS _{<bord}		(-)	Oui	(-)	Oui	
	THR _{600s} (MJ)		3,0	(-)	≤ 7,5	(-)	
	SMOGRA (m ² /s ²)		9 (**)	(-)	≤ 30	(-)	
	TSP _{600s} (m ²)		24 (**)	(-)	≤ 50	(-)	
	Gouttelettes /particules enflammées						
	f < 10 s		(-)	Non	(-)	Non	
f > 10 s	(-)	Non	(-)	Non			
(**) Valeur de fumées est corrigée selon le § A.6.1.2 de l'EN 13823:2010 'Note' (p.35). (2) Basé sur les résultats du rapport d'essai n° 18349J – Type produit KRAFT, couleur A 12.1.8, ép. 8 mm.							

(-) Non applicable.

Méthode d'essai	Paramètre	Nombre d'essais	Résultats		Critères pour la Classe B-s2,d0	
			Paramètres continus Moyenne	Paramètres conformité	Paramètres continus	Paramètres conformité
EN ISO 11925-2 (*) (3) 30 s application flamme: <u>Exposition à la surface</u> - face avant <u>Exposition du côté</u> - au centre, 1,5 mm derrière la surface	$F_s \leq 150$ mm Inflammation papier filtre	6	(-) (-)	Oui Non	(-) (-)	Oui Non
	$F_s \leq 150$ mm Inflammation papier filtre	6	(-) (-)	Oui Non	(-) (-)	Oui Non
(*) Le matériau n'a pas fondu et ne s'est pas retiré de la flamme pilote. (3) Basé sur les résultats du rapport d'essai n° 18349F – Type produit KRAFT, couleur A 12.1.8, ép. 6 mm.						
EN 13823 (4)	FIGRA _{0,2 MJ} (W/s) FIGRA _{0,4 MJ} (W/s) LFS _{<bord} THR _{600s} (MJ) SMOGRA (m ² /s ²) TSP _{600s} (m ²) Gouttelettes /particules enflammées f < 10 s f > 10 s	3	81 79 (-) 7,1 11 109 (-) (-)	(-) (-) Oui (-) (-) (-) Non Non	≤ 120 (-) (-) ≤ 7,5 ≤ 30 ≤ 50 (-) (-)	(-) (-) Oui (-) (-) (-) Non Non
(4) Basé sur les résultats du rapport d'essai n° 18349G – Type produit KRAFT, couleur A 12.1.8, ép. 6 mm.						

(-) Non applicable.

3. CLASSEMENT ET DOMAINE D'APPLICATION

a) Référence du classement

Le présent classement a été effectué conformément à l'EN 13501-1:2007+A1:2009. Le standard de produit EN 438-7:2005 et la recommandation d'EGOLF EGR 003-2016 ont été utilisés pour la domaine d'application directe.

b) Classement

Le produit **METEON® FR avec une épaisseur de 8 mm ou supérieure** en relation avec son comportement au feu, est classé :

Comportement au feu	Production de fumée	Gouttelettes enflammées
B	s1	d0

Le produit **METEON® FR avec une épaisseur de 6 mm** en relation avec son comportement au feu, est classé :

Comportement au feu	Production de fumée	Gouttelettes enflammées
B	s2	d0

c) Domaine d'application

Le présent classement du produit tel qu'il est décrit au § 1b, est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- Substrat : Supports en dérivés de bois et supports avec Euro classe A1 et A2-s1,d0, avec une épaisseur de 10 mm au minimum et une masse volumique de 510 kg/m² au minimum
- Avec une lame d'air ouverte
- Fixation : Fixé mécaniquement sur tout type de châssis de support (bois, aluminium, acier) avec des entraxes de fixation jusqu'à 800 mm
- Avec ou sans joint horizontal ouvert (10 mm au maximum) entre les panneaux HPL, et avec tout type de joint horizontal fermé
- Avec ou sans un joint vertical ouvert (10 mm au maximum) entre les panneaux HPL
- Avec ou sans de l'isolation comme testée (selon le § B.2 de l'EN 438-7:2005)

Le présent classement est valable pour les paramètres de produits suivants :

METEON® FR 8 mm ou supérieure (Euroclasse B-s1,d0)

- Nom commercial : METEON® FR
- Type de produit : KRAFT
- Épaisseur nominale du panneau HPL : 8 mm ou supérieure
- Masse volumique nominale du panneau HPL : 1350 kg/m³
- Couleurs : toutes les couleurs du groupe de couleur UNI avec une charge organique inférieure ou égale à celle du produit testé (§1b).
- Usage de retardateurs de flammes : Oui
- Quantité de retardateurs de flammes : Information confidentielle

METEON® FR 6 mm (Euroclasse B-s2,d0)

- Nom commercial : METEON® FR
- Type de produit : KRAFT
- Épaisseur nominale du panneau HPL : 6 mm
- Masse volumique nominale du panneau HPL : 1350 kg/m³
- Couleurs : toutes les couleurs du groupe de couleur UNI avec une charge organique inférieure ou égale à celle du produit testé (§1b).
- Usage de retardateurs de flammes : Oui
- Quantité de retardateurs de flammes : Information confidentielle

4. LIMITATIONS

Au moment de la publication de la norme EN 13501-1:2007+A1:2009, aucune décision n'a été prise concernant la durée de la validité d'un rapport de classement.

Les dispositions du Règlement (UE) 305/2011, communément connu sous le nom Règlement sur les produits de construction (RPC), l'emportent sur toute disposition contraire dans les normes et spécifications techniques harmonisées.

5. AVERTISSEMENT

Le présent rapport de classement ne représente ni une approbation ni une certification type du produit.

Le classement accordé au produit dans ce rapport, est approprié pour une déclaration des performances des caractéristiques essentielles du produit de construction par le fabricant dans le contexte d'une Évaluation et de Vérification de la Constance des Performances (EVCP) Système 1.

Selon le Règlement Produits de Construction (RPC : EU 305/2011) cette Déclaration des Performances est une exigence pour l'apposition du marquage CE.

PREPARE PAR

APPROUVE PAR

Ce document est une traduction en français du rapport 18349K, initialement délivré en anglais. Cette traduction du rapport de classement a été délivrée sous la responsabilité et le contrôle de WFRGENT nv. Cette traduction a été faite selon les « Interprétations de la norme européenne EN ISO/IEC 17025:2005/AC:2006 » qui s'appliquent aux laboratoires d'essai au feu, comme définit dans l'agrément d'EGOLF EGA 08rev2:2013.

En cas de doute, la version originale en anglais prévaut.

Le présent rapport ne peut être utilisé que littéralement et dans son intégralité à des fins publicitaires - Les textes qui font référence au présent rapport et qui seront utilisés à des fins publicitaires doivent recevoir notre approbation avant leur publication.

L'authenticité des signatures électroniques est assurée par Belgium Root CA.